

# PROGRESS

## RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2010

### PLEINS FEUX SUR L'ANNÉE

Le programme de l'Union européenne (UE) pour l'emploi et la solidarité sociale – Progress (2007-2013) – est un instrument clé pour soutenir une politique européenne sociale et de l'emploi moderne, efficace et innovante.

Le programme aide la Commission à accomplir ses tâches à la fois a) dans le domaine législatif, pour s'assurer que les législations documentées respectent tous les principes de la réglementation intelligente (smart regulation), et b) dans le domaine de la coordination de politiques entre les États membres, où la Commission joue un rôle important de facilitateur et de négociateur.

Progress se concentre sur les aspects transnationaux de la politique européenne sociale et de l'emploi, dont la promotion nécessite une action concertée à travers tous les États membres; le programme soutient également activement les actions collectives, et qui se renforcent mutuellement, des États membres, ce qui consolide la coopération européenne et génère apprentissage mutuel et innovation sociale.

En 2010, la plupart des activités analytiques, d'apprentissage mutuel, de sensibilisation et de diffusion de l'information financées par le programme se sont concentrées sur la contribution à apporter à la stratégie Europe 2020.

Une large variété de réalisations a été produite, comme des études et des rapports, des conférences et des séminaires, ainsi que des statistiques. Ces réalisations ont alimenté les étapes de formulation des objectifs de croissance inclusive de la stratégie Europe 2020 et des grands objectifs qui s'y rapportent; elles ont également nourri les initiatives phares concernant la jeunesse, l'initiative «De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois», et la Plateforme européenne contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Elles ont par ailleurs été très appréciées des utilisateurs potentiels qui ont été sondés [fonctionnaires nationaux, partenaires sociaux, organisations non gouvernementales (ONG) et autres parties prenantes] à travers l'Europe (une liste exhaustive des réalisations produites en 2010 se trouve dans l'annexe du rapport annuel de performance).

Plus précisément, Progress a contribué en 2010 à obtenir...



## ... une compréhension partagée des enjeux communs traités par les politiques de l'UE et une appropriation des objectifs de l'UE

En 2010, Progress a soutenu les présidences espagnole et belge ainsi que la Commission dans leur avancée vers les objectifs communs:

- en produisant des études qui apportent des éléments probants comparatifs paneuropéens, couvrant tous les États membres de l'UE et au-delà, ainsi que des analyses et compréhensions avancées des nouvelles questions socio-économiques, comme la pauvreté au travail;
- en finançant les conférences de la présidence permettant de discuter des grandes priorités politiques, comme le travail indépendant et les emplois verts;
- en permettant aux parties prenantes plus faibles et défavorisées, comme les groupes de minorités ethniques et les personnes en situation de pauvreté, de se joindre au débat politique et d'être entendues au niveau européen.

Les résultats de l'enquête annuelle montrent la contribution importante des événements spécifiques financés par Progress au développement d'une compréhension partagée des questions européennes communes; ils soulignent également l'utilité des éléments probants spécifiques pour la formulation et l'argumentation de politiques au niveau national.

Par exemple, la conférence ministérielle de la présidence belge «**Promouvoir les emplois verts: un levier majeur et indispensable pour une transition réussie vers une économie bas carbone**» qui s'est tenue à Bruxelles les 28-29 septembre 2010 avait pour but d'encourager le développement de l'initiative de la Commission européenne «De nouvelles compétences pour de nouveaux emplois». Elle a examiné le travail effectué sur ce sujet par des institutions internationales et s'est concentrée sur l'expérience d'industries spécifiques, sur les instruments des politiques de l'emploi, sur le rôle des partenaires sociaux et sur le travail du comité sur l'emploi.

Un rapport du réseau d'experts indépendants en matière d'inclusion sociale intitulé «**Pauvreté au travail et segmentation du marché dans l'UE**» a analysé la pauvreté au travail et la segmentation des marchés du travail à travers l'UE et fait des suggestions d'améliorations possibles dans ce domaine. Ce rapport a été utile à près des trois quarts des répondants à l'enquête annuelle.

La **9<sup>e</sup> rencontre des personnes en situation de pauvreté**, qui s'est tenue à Bruxelles les 25-26 juin 2010, a testé les réactions et les attentes des personnes en situation de pauvreté concernant les derniers développements au niveau européen, et en particulier les engagements pris dans le cadre d'Europe 2020. Elle a fourni une plateforme dans le cadre de laquelle les délégations nationales pouvaient discuter des questions les plus pressantes dans le domaine de la pauvreté, lors de huit ateliers distincts. Les politiques familiales ont été citées parmi les mesures les plus urgentes à prendre pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, au même titre que les politiques de l'emploi, du logement et de la santé.

Progress a soutenu le **2<sup>e</sup> sommet européen sur l'inclusion des Roms «Promouvoir des politiques en faveur de la population Rom»**, qui s'est tenu à Córdoba (Espagne) les 8-9 avril 2010, ainsi que deux rencontres à Bruxelles de la **plateforme intégrée pour l'inclusion des Roms**. Ces événements ont rassemblé les parties prenantes concernées et les décisionnaires et responsables politiques, afin de traiter de questions transversales; ils ont également fourni aux participants des connaissances utiles pour la formulation et l'argumentation de politiques.

Progress a favorisé l'apprentissage mutuel et les échanges transnationaux de bonnes pratiques en offrant une plateforme européenne aux États membres. Le programme a financé des événements d'apprentissage mutuel dans tous les domaines politiques qu'il couvre. En tout, 22 États membres ainsi que la Norvège et la Serbie se sont activement impliqués dans le programme d'apprentissage mutuel dans le domaine de l'emploi en 2010, et tous les États membres, à l'exception d'un seul, soit ont participé à au moins une évaluation par les pairs dans le domaine de la protection sociale et de l'inclusion sociale, soit en ont accueilli une.

Les résultats de l'enquête annuelle montrent que ces événements ont été l'occasion pour les décideurs et responsables politiques nationaux d'aligner leurs activités politiques sur les objectifs de l'UE.

Par exemple, un **séminaire thématique «Promouvoir l'entrepreneuriat et le travail indépendant en Europe»** s'est tenu à Bruxelles les 8-9 novembre 2010; il s'agissait d'un problème d'actualité, dans une période où l'on cherchait à surmonter les effets de la crise économique et de la crise de l'emploi, et en lien avec les priorités d'Europe 2020. Le séminaire s'est penché sur le rôle du travail indépendant sur le marché du travail et sur des exemples de politiques nationales mises en œuvre pour promouvoir et développer le travail indépendant. Les participants ont évalué très positivement le séminaire; ils ont estimé qu'il répondait à leurs besoins et qu'il leur avait apporté des connaissances utiles qui peuvent être mises en pratique.

## ... la conformité des États membres avec la législation de l'UE

Progress a aidé la Commission à tenir ses engagements de suivre régulièrement la mise en œuvre de la législation européenne dans les États membres. Dans ce cadre, le programme a soutenu des études visant à analyser la mise en pratique de la législation européenne, le suivi de la transposition des directives européennes dans la législation nationale et de leur mise en œuvre, ainsi que les développements juridiques pertinents dans les États membres. Le programme a également réalisé des guides de bonnes pratiques à caractère non obligatoire, comme outils pratiques et faciles à comprendre et à utiliser dans des environnements de travail spécifiques.

Par exemple, les deux tiers des répondants à l'enquête annuelle ont jugé utile le **Guide de bonnes pratiques à caractère non contraignant pour la mise en œuvre de la directive 2003/10/CE («bruit sur le lieu de travail»)**, ainsi que l'ouvrage intitulé **Sécurité et santé au travail dans le secteur de la santé – Guide de prévention et de bonne pratique**.

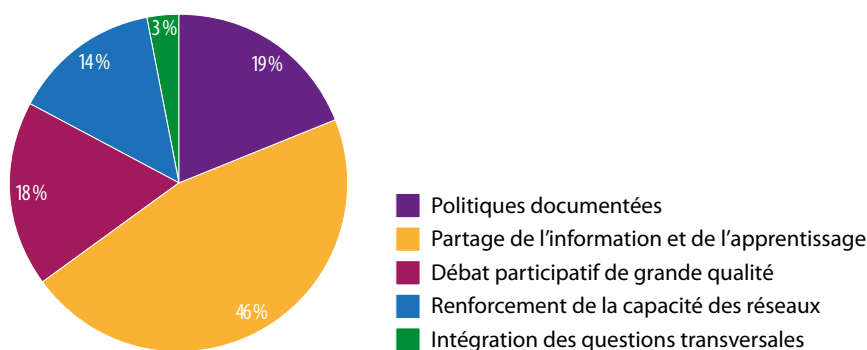
**L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes en Europe d'un point de vue juridique**, un rapport du réseau européen d'experts juridiques dans le domaine de l'égalité des genres, a très clairement montré que, dans de nombreux pays, les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes ne faisaient pas vraiment partie des priorités des gouvernements nationaux et des partenaires sociaux. Le rapport a néanmoins identifié certaines dispositions législatives et autres mesures législatives souples et non contraignantes visant les partenaires sociaux ou les employeurs, qui offrent de bonnes possibilités dans la lutte contre les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes. Ce rapport a été utile aux trois quarts des répondants à l'enquête annuelle.

## ... des partenariats solides avec les acteurs nationaux et paneuropéens

Progress a participé à la création d'un environnement facilitant la construction d'une compréhension partagée et d'un consensus entre les parties prenantes concernées européennes et nationales, en finançant un certain nombre de débats politiques de grande qualité, inclusifs et participatifs.

Par exemple, la **conférence de consensus européenne sur le sans-abrisme** qui s'est tenue les 9-10 décembre 2010 à Bruxelles représentait un outil politique innovant, orienté vers l'action et participatif; elle avait pour but d'établir une compréhension commune des questions fondamentales dans le domaine du sans-abrisme, afin de servir de base à un futur progrès politique. Les participants à la conférence qui ont répondu à l'enquête annuelle ont exprimé des avis très positifs à propos de l'implication des décisionnaires, responsables politiques et parties prenantes concernées, de la pertinence des questions abordées et de la diffusion des résultats. La conférence a permis au jury, aidé par des experts, de faire des recommandations spécifiques de politiques sur les grandes questions.

Le **Rapport annuel de performance 2010** de Progress décrit précisément la contribution du programme à l'aboutissement de sa mission et donne un aperçu des réalisations produites en 2010 ainsi que de leurs utilisations et bénéfices pour les décisionnaires politiques, les partenaires sociaux, les ONG et les autres parties prenantes à travers l'UE. Le graphique qui suit résume la variété et les grands types de réalisations (présentés en une proportion de l'ensemble des crédits pour engagements dont le montant s'élevait à 107,242 millions d'euros en 2010) produits par Progress:



Source: Commission européenne



Office des publications

Cette publication est disponible en version imprimée en allemand, anglais et français.

Le texte intégral du rapport est disponible en allemand, anglais et français à l'adresse: <http://ec.europa.eu/progress> (surveillance et évaluation)

© Union européenne, 2011

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE ÉLÉMENTAIRE (ECF)